



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

**BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2024

Avant-propos

I. INTRODUCTION

1. Présentation de la discipline

La discipline « Latin » a pour objet l'étude de la langue et de la littérature latines antiques du VII^e siècle av. J.-C., période de laquelle datent les premiers témoignages d'une langue latine, jusqu'au VII^e siècle apr. J.-C., époque où vécut Isidore de Séville, considéré comme le dernier auteur latin de la période antique.

Les enseignements sont composés de:

- **Séminaires d'« interprétation d'auteurs »** qui permettent aux étudiant-e-s de lire, traduire et commenter des textes latins de genre et de période différents. Au cours du Baccalauréat universitaire (*Bachelor of Arts, BA*), les étudiant-e-s apprennent à traduire et expliquer un texte antique, d'une part, en utilisant les connaissances philologiques et linguistiques acquises dans des séminaires spécifiques (voir *infra*), et, d'autre part, en se familiarisant avec les commentaires écrits en langues modernes qui leur permettront d'expliquer un texte sur les plans littéraire, linguistique et philologique.
- **Cours/Séminaires/Travaux pratiques de « langue et littérature »** qui permettent aux étudiant-e-s d'acquérir et de maîtriser progressivement au cours de leur Baccalauréat les différentes connaissances dont ils/elles ont besoin pour comprendre un texte antique, à savoir :
 - connaissance générale, générique et chronologique de l'histoire de la littérature et de la langue latine.
 - connaissance des méthodes philologiques utilisées dans l'explication de texte : transmission de textes, lecture d'un appareil critique, utilisation des instruments bibliographiques, étude de la prosodie et de la métrique.
 - connaissance du fonctionnement de la langue par la mise en pratique active des procédés morphologiques, sémantiques, syntaxiques et stylistiques propres au latin (thème et version).
- **Cours/Séminaires/Travaux pratiques** qui permettent aux étudiant-e-s de connaître le contexte historique, religieux et culturel dans lequel s'est développée la littérature latine. Ainsi est-il vivement recommandé aux étudiant-e-s de choisir leur(s) module(s) à option dans le domaine des sciences de l'Antiquité.

2. Connaissance des langues modernes et du grec ancien

a) Langues modernes : Tous les enseignements et les examens se déroulent en français. Il est toutefois souhaitable que les étudiant-e-s aient au moins une connaissance passive des principales langues modernes (allemand, anglais, italien ou espagnol) afin de pouvoir utiliser avec profit les différents instruments scientifiques à leur disposition (dictionnaires, encyclopédies, commentaires).

b) Grec ancien :

Dans les enseignements au niveau du Baccalauréat, les documents en grec ancien sont donnés aussi en traduction (française principalement).

Une connaissance élémentaire du grec ancien est souhaitable pour faire des études de latin au niveau du Baccalauréat. Elle est obligatoire pour les étudiant-e-s qui font une Maîtrise en latin. Cette connaissance peut être acquise soit dans l'enseignement secondaire, soit en suivant l'enseignement d'initiation au grec ancien qui est délivré par la Faculté (voir plan d'études de Langue et littérature grecques). Cet enseignement peut constituer un module à option dans le cadre de la Maîtrise de Langue et littérature latine.

3. Modes d'évaluation notée

Les modes d'évaluation notée des modules sont définis dans le plan d'études. Les différentes épreuves d'examen sont spécifiées dans le plan d'études. Les étudiant-e-s doivent prendre contact avec les enseignant-e-s avant la session d'examens afin de définir leur champ d'examen exact.

4. Combinaisons de disciplines recommandées

Toutes les combinaisons de disciplines admises par le règlement ne sont pas identiquement judicieuses. Le latin s'allie particulièrement bien avec le grec et/ou le français et/ou le latin médiéval, ou avec d'autres disciplines enseignées au Département des sciences de l'Antiquité.

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Conditions d'admission :

En principe, les étudiant-e-s qui choisissent Langue et littérature latines comme discipline du Baccalauréat doivent posséder, au moment où ils/elles commencent leurs études, des connaissances en latin qui équivalent à celles qui sont exigées pour la maturité genevoise avec latin.

Cependant, les étudiant-e-s titulaires d'un certificat de maturité sans latin et qui désirent choisir la Langue et littérature latines comme discipline du Baccalauréat peuvent s'initier au latin à l'Université dans un parcours aménagé à cet effet et bénéficieront d'un encadrement spécial. Entre les deux options proposées (Langue et culture latines / Langue et linguistique latines), ces étudiant-e-s sont astreint-e-s à réussir l'Initiation à la langue et à la linguistique latines qui seule, leur permet de poursuivre leurs études dans la discipline Langue et littérature latines. Ces étudiant-e-s prendront contact avec le/la responsable de l'Unité de latin avant de s'inscrire à la discipline.

Module BA1	Histoire de la littérature latine	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2h/Année de CS, Histoire de la littérature latine : présentation chronologique des différents genres de la littérature latine à l'aide de textes représentatifs.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant à la fois sur le contenu du CS et sur les lectures demandées durant l'année.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce module est accessible aux étudiant-e-s sans connaissance préalable du latin.	

Module BA2	Introduction à la philologie et à l'étude des textes latins OU Introduction à la philologie et à l'étude des textes latins (niveau débutant)	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA2	Introduction à la philologie et à l'étude des textes latins	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module BA2a	Interprétation d'auteurs Ia	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 2h/Semestre de TP, Séminaire méthodologique : présentation des outils de travail et des méthodes philologiques. 	
Attestation	Exercices validés selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	/	
Condition(s)	Les étudiant-e-s qui suivent ce demi-module doivent (a) posséder des connaissances en latin qui équivalent à celles qui sont exigées pour la maturité genevoise avec latin ou (b) avoir réussi l'Initiation à la langue et à la linguistique latines.	
Remarque(s)	Il est obligatoire d'avoir suivi ce demi-module avant de commencer le demi-module BA2b.	

Demi-module BA2b	Interprétation d'auteurs Ib	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Avoir suivi le demi-module BA2a au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire. 	
Attestation(s)	Exercices validés selon les modalités définies en début d'enseignement.	

Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module BA2 (= BA2a + BA2b).
Condition(s)	Les étudiant-e-s qui suivent ce demi-module doivent (a) posséder des connaissances en latin qui équivalent à celles qui sont exigées pour la maturité genevoise avec latin ou (b) avoir réussi l'Initiation à la langue et à la linguistique latines.
Remarque(s)	La réussite de ce demi-module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA4 et BA6.

OU

Module BA2	Introduction à la philologie et à l'étude des textes latins (niveau débutant, sur dérogation du titulaire de la chaire)	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module BA2a	Interprétation d'auteurs Ia	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Semestre de SE, Renforcement des connaissances en grammaire latine. • 2h/Semestre de TP, Séminaire méthodologique : présentation des outils de travail et des méthodes philologiques. 	
Attestation	Exercices validés selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	/	
Condition(s)	L'accès à ce demi-module est conditionné par la réussite du module d'Initiation à la langue et à la linguistique latines.	
Remarque(s)	Demi-module offert exclusivement aux étudiant-e-s s'initiant au latin à l'Université de Genève . Il ne peut pas être suivi par des étudiant-e-s titulaires d'une maturité comportant une note de latin. Il est obligatoire d'avoir suivi ce demi-module avant de commencer le demi-module BA2b.	

Demi-module BA2b	Interprétation d'auteurs Ib	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Avoir suivi le demi-module BA2a au préalable.	

Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire.
Attestation	Exercices validés selon les modalités définies en début d'enseignement.
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module BA2 (= BA2a + BA2b).
Condition(s)	L'accès à ce demi-module est conditionné par la réussite du module d'Initiation à la langue et à la linguistique latines.
Remarque(s)	La réussite de ce demi-module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA4 et BA6.

Modules BA3	Langue I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de TP, Thème I : étude systématique de la sémantique et de la syntaxe latines par la pratique de la traduction écrite du français vers le latin (prose). • 1h/Année de TP, Version latine I : pratique de la traduction de textes latins d'époque et de genre différents. 	
Attestation(s)	Requiert la présentation d'exercices jugés suffisants.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) : thème écrit. Dictionnaires autorisés : latin-français, français.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA4	Interprétation d'auteurs II	12 crédits
-------------------	------------------------------------	-------------------

Demi-module BA4a	Interprétation d'auteurs IIa	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire. 	
Attestation	Présentation orale d'une explication de texte dans le cadre du SE de Lecture de textes latins.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est obligatoire d'avoir suivi ce demi-module avant de commencer le demi-module BA4b.	

Demi-module BA4b	Interprétation d'auteurs IIb	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Avoir suivi le demi-module BA4a au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/ Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/ Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire. 	
Attestation(s)	Présentation orale d'une explication de texte dans le cadre du SE de Lecture de textes latins.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes), qui consiste à lire (à scander, en cas de texte poétique), à traduire et à commenter un passage (de 20 à 25 lignes ou vers) tiré du corpus de textes étudiés dans le cadre du BA4a et BA4b. Ce corpus est fixé d'entente avec le/la responsable de l'Unité de latin avant la session d'examens. Pour cet examen les étudiant-e-s ne peuvent disposer d'aucun dictionnaire ni d'aucun document personnel.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA5	Langue II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de TP, Version latine II : pratique de la traduction de textes latins d'époque et de genre différents. • 1h/Année de TP, Thème II : étude des procédés stylistiques par la pratique de la traduction écrite du français vers le latin (poésie). • 1h/Année de CS, Histoire du latin : étude de la langue latine depuis ses origines jusqu'au Moyen Âge. 	
Attestation(s)	Requiert la participation régulière aux trois enseignements ainsi que la réussite de contrôles continus portant sur la matière enseignée dans le CS.	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) : version (traduction d'un texte latin). Dictionnaires autorisés : latin-français et français.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Interprétation d'auteurs III	12 crédits
-------------------	-------------------------------------	-------------------

Demi-module BA6a	Interprétation d'auteurs IIIa	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Avoir réussi le module BA2 et avoir suivi le module BA4 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire. 	
Attestation	Présentation orale d'une explication de texte dans le cadre du SE de Lecture de textes latins.	
Evaluation	/	



Condition(s)	/
Remarque(s)	Il est obligatoire d'avoir suivi ce demi-module avant de commencer le demi-module BA6b.

Demi-module BA6b	Interprétation d'auteurs IIIb	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	Avoir suivi le module BA4 et le demi-module BA6a au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/ Semestre de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie. • 1h/ Semestre de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire. 	
Attestation	Présentation orale d'une explication de texte dans le cadre du SE de Lecture de textes latins.	
Evaluation	1 travail écrit noté (environ 6'000 mots sans les annexes) en relation avec le contenu des SE de Lecture de textes latins de l'un ou l'autre demi-module composant le BA6.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA7	Histoire et institutions OU Module hors discipline OU Initiation à la langue et à la linguistique latines	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA7	Histoire et institutions	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CS, Epigraphie latine : voir plan d'études d'Histoire ancienne. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	

Remarque(s)	Cet enseignement est donné dans l'unité d'histoire ancienne (module « Epigraphie et institutions » du plan d'études d'Histoire ancienne). Les étudiant-e-s qui ont choisi l'histoire ancienne comme autre discipline doivent suivre un enseignement équivalent hors discipline (voir ci-dessous) à la place de l'épigraphie latine.
-------------	---

OU

Module BA7	Module hors discipline	12 crédits
<p>Remarques: L'option « Module hors discipline » est obligatoire pour les étudiant-e-s qui ont l'Histoire ancienne comme autre discipline de BA. Quant au choix du module, les étudiant-e-s privilégieront le module BA4 de Langue et littérature latines médiévales ou un module en Langue et littérature grecques ou en Histoire des religions ou en Archéologie classique. Le choix du module doit en tous les cas être validé au préalable par le/la responsable de l'Unité de latin.</p> <p>Enseignement(s), attestation(s), évaluation : selon le plan d'études de la discipline concernée.</p>		

OU

Module BA7	Initiation à la langue et à la linguistique latines	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Langue latine. • 1h/Année de TP, Exercices supplémentaires. • 2h/Année de SE, Approche systématique du latin. 	
Attestation(s)	Une attestation basée sur des contrôles continus dans le cadre des SE et TP selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4h) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module offert exclusivement aux étudiant-e-s s'initiant au latin à l'Université de Genève . Il ne peut pas être suivi par des étudiant-e-s titulaires d'une maturité comportant une note de latin.	

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Histoire de la littérature latine	12 crédits
Ce module est ouvert, sans condition, à tous les étudiants et à toutes les étudiantes de la Faculté des lettres (et d'autres Facultés) qui souhaitent connaître les spécificités de la littérature latine. Il ne nécessite pas une connaissance préalable de la langue latine.		

Module BA2	Introduction à la philologie et à l'étude des textes latins	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA	Langue et linguistique latines	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Langue latine. • 1h/Année de TP, Exercices supplémentaires. • 2h/Année de SE, Approche systématique du latin. 	
Attestation(s)	Une attestation basée sur des contrôles continus dans le cadre des SE et TP selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4h) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module offert exclusivement aux étudiant-e-s d'autres disciplines . Il ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s de latin ou des étudiant-e-s titulaires d'une maturité comportant une note de latin.	

Module BA	Langue et culture latines	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Langue latine. • 1h/Année de TP, Exercices associés au SE de Langue latine. • 2h/Année de SE, Culture latine. 	
Attestation(s)	Une attestation basée sur des contrôles continus dans le cadre des SE et des TP selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4h) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module offert exclusivement aux étudiant-e-s d'autres disciplines . Il ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s de latin ou des étudiant-e-s titulaires d'une maturité comportant une note de latin.	

Module BA/MA	Histoire de la langue latine	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CS, Histoire du latin : étude de la langue latine depuis ses origines jusqu'au Moyen Âge. • 1h/Année de CS, Linguistique latine : études de différents problèmes spécifiques de la linguistique latine. 	
Attestation	Requiert la participation régulière aux deux CS.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) qui consiste en une interrogation dans laquelle l'étudiant-e montre sa maîtrise des connaissances d'histoire du latin et de linguistique étudiées durant les CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce module, qui est composé d'enseignements dispensés dans les modules BA5 et MA1, est offert exclusivement aux étudiant-e-s d'autres disciplines et ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s de latin. Ce module requiert une connaissance préalable de la langue latine (niveau maturité ou jugé équivalent).	